

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL FORMATEUR AUX METIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA SECURITE ROUTIERES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Dans le cadre des activités pédagogiques, le Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières assure les activités suivantes : Recrutement, évaluation et positionnement des candidats, Ingénierie pédagogique des formations initiale et continue destinées aux professionnels de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en conformité avec le référentiel en vigueur : . Analyse du public cible, . Scénarisation pédagogique, . Production du contenu, élaboration des supports pédagogiques, . Animation de la formation, . Evaluation des acquis et de la production des apprenants, . Evaluation qualitative et régulation des actions dispensées, . Appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou à la sensibilisation à la sécurité routière,	Bloc de compétences : Conception de l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'Education Routière • Evaluer les besoins en formation afin d'élaborer le contenu de formation • Elaborer les programmes de formation en définissant des objectifs pédagogiques pour répondre au besoin du secteur, dans le respect de la réglementation en vigueur liée à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière • Concevoir des supports pédagogiques adaptés au public visé pour mener la formation • Animer et coanimer des formations en tenant compte de la dynamique de groupe • Analyser les effets de la formation pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration • Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière, dans le respect de la réglementation en vigueur liée à	A l'issue d'un parcours de formation : • Etude de cas portant sur la création de l'architecture d'une action de formation ou de sensibilisation. Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas. • Mise en situation à partir d'une observation d'une séquence de formation à la conduite portant sur l'animation d'une action de formation. • Mise en situation d'une action de formation basée sur une présentation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière.	- Adéquation et complétude de la réponse à la commande : - L'itinéraire pédagogique est construit et répond à la commande. - Les objectifs pédagogiques sont clairement définis et adaptés. - Qualité pédagogique de la réponse : - La pédagogie utilisée et les techniques d'animation sont adaptées au public visé et aux objectifs pédagogiques visés - Les outils numériques sont maîtrisés - Une posture réflexive et une écoute active sont adoptées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

. Animation et co-animation de stages de sensibilisation à la sécurité routière, . Conception et animation d'action de formation visant l'obtention du CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite (RUESRC).	l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière	Candidats en VAE : Le candidat inscrit dans un parcours VAE renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le Titre à finalité professionnelle " Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières ".	
<i>Dans le cadre des activités de gestion et d'organisation, le Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières assure les activités suivantes :</i> - Participation à la gestion de la relation client et prescripteurs, - Participation à la construction et au suivi d'un réseau de professionnel autour de la sécurité routière, - Participation à la réponse aux appels d'offres publics ou privés,	Bloc de compétences : Déploiement de l'offre de formation initiale et continue appliquée au domaine de l'Education Routière • Élaborer une stratégie de relation clients afin de fidéliser les clients • Développer et animer un réseau de professionnels afin de le pérenniser • Développer une méthode de réponse aux appels d'offres • Rechercher et exploiter toutes sources d'information, utiliser les technologies de l'information et de la communication et les outils digitaux liés à la création de documents pédagogiques	A l'issue d'un parcours de formation : • Etude de cas portant sur le traitement d'une demande client/prescripteur Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas • Etude de cas portant sur la création d'un projet pédagogique lié à l'ouverture d'une école de conduite Candidats en VAE : Le candidat inscrit dans un parcours VAE renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le Titre à finalité professionnelle " Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières ".	- La réponse à l'appel d'offre est cohérente, exhaustive et en adéquation avec la demande du client ou prescripteur - La réponse à l'appel d'offre tient compte du cadre général des marchés publics et privés

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- Recrutement, évaluation et positionnement des candidats - Coordination de l'activité des intervenants dans les actions de formation initiale et continue, - Gestion de l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité, - Respect des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et participation à leur mise en œuvre	Bloc de compétences : Gestion et coordination d'actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière • Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise • Évaluer et positionner les candidats avant l'entrée en formation afin de les sélectionner	A l'issue d'un parcours de formation : • Etude de cas portant sur le traitement d'une demande client/prescripteur Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas Etude de cas portant sur la création d'un projet pédagogique lié à l'ouverture d'une école de conduite Candidats en VAE : Le candidat inscrit dans un parcours VAE renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le Titre à finalité professionnelle " Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières ".	- L'organisation de la formation ou de la sensibilisation tient compte des ressources et moyens logistiques, administratifs et humains permettant le déroulement de l'action - L'action de formation ou de sensibilisation organisée tient compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur en entreprise
--	--	---	---

Le Titre est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat.

Le jury reçoit tous les candidats dès lors qu'ils ont été évalués sur l'ensemble des blocs de compétences constituant le Titre et qu'ils ont acquis l'ensemble des blocs de compétences.

Pour sa délibération le jury dispose du document de synthèse des résultats aux évaluations des BC, du mémoire professionnel présentant une problématique partant d'une observation lors d'une période en entreprise en lien avec les compétences clés du référentiel.

L'entretien devant le jury est d'une durée de 50 minutes décomposée en 2 parties :

- Une première partie de 40 minutes portera sur la soutenance du mémoire devant le jury à partir d'un support synthétique.
- Une deuxième partie de 10 minutes maximum portera sur l'appréciation des compétences clés suivantes :

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- Concevoir, animer, évaluer une action de formation ou de sensibilisation à la pédagogie de la conduite,
- Animer une action de formation initiale et continue aux métiers de l'éducation routière, dans le respect de la réglementation en vigueur liée à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- Analyser la pratique d'un professionnel de l'éducation routière dans un objectif d'amélioration continue,
- Gérer l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité.